



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la cohésion sociale  
Service des affaires communales

Service des affaires  
communales  
Place de la Taconnerie 7  
case postale 3965  
1211 Genève 3

Mairie de la Commune de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève 3

N/réf: 1130/2021

Genève, le 18 janvier 2022

**DIFFUSION**  
Mmes Perler  
Barbey-Chappuis  
MM Kanaan  
Gomez  
Mmes Kitsos  
Malignac  
Luthi  
Bohler  
Demazure  
MM. Buzzini  
Burri  
Krebs  
Blanchot  
Chrétien  
Lupini  
Vicente  
Scarcia  
Mermillod  
Schweri  
Matthey  
SCM  
Service juridique  
infoinvest/dfin  
Dossiers-Documentation

**Concerne : Délibération du 16 novembre 2021**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la délibération relative à

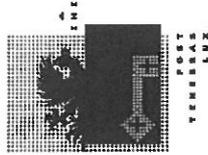
**un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 263 317 francs destiné au  
financement de la participation de la Ville de Genève au projet d'exposition  
nationale Nexpo pour la période 2021-2023**

que nous avons soumise pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Michel Bertschy  
Directeur



LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 61 oui et 3 abstentions

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire pour un montant de 263 317 francs destiné à financer la participation de la Ville de Genève au projet d'exposition nationale Nexpo pour la période 2021-2023.

*Art. 2.* – Les charges supplémentaires prévues à l'article premier seront couvertes par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Genève.

*Art. 3.* – Les charges prévues à l'article premier seront imputées aux comptes budgétaires 2021 du Service des relations extérieures, celle d'imputation A004, politique publique 59, sur le groupe de compte 36.

---

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Fabienne Beaud

Le Président:

Amar Madani